

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modernisation et d'agrandissement des installations exploitées par la société SERMIX - Commune de Loudéac

Par arrêté préfectoral du 21/05/2025 une enquête publique de **33 jours** est ouverte du **lundi 16 juin 2025, 8h30**, heure d'ouverture de l'enquête, **au vendredi 18 juillet 2025 inclus, 17h30**, heure de clôture de l'enquête, en mairie de Loudéac, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SERMIX, 16 rue de Caloüet – 22600 Loudéac, pour le projet de modernisation et d'agrandissement du site de Loudéac sur la commune de Loudéac.

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a émis un avis sans observation sur le projet d'autorisation environnementale le 6 février 2025.

Modalités de consultation du public :

- Le dossier sera consultable à partir du site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6300>, accessible en scannant le QR code suivant :



- Le dossier sera également accessible sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor : <https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-transition-energetique/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques-ICPE-industrielles>

Le dossier complet, support papier, peut-être consulté durant l'enquête publique en mairie de Loudéac aux jours et heures habituels d'ouverture, soit : du lundi au mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le jeudi de 8h30 à 12h00.

Un poste informatique est mis à disposition pour la consultation du dossier numérisé à la mairie de Loudéac.

Le public peut formuler ses observations du **lundi 16 juin 2025, 8h30**, heure d'ouverture de l'enquête, **au vendredi 18 juillet 2025 inclus, 17h30**, heure de clôture de l'enquête :

1 - par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-6300@registre-dematerialise.fr

2 - ou directement en se rendant sur le registre susvisé à partir du lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6300>

3 – ou par voie postale à l'attention de la commissaire enquêtrice à la mairie de Loudéac à l'adresse suivante : 20 rue Notre-Dame - 22600 Loudéac

4 - Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition en mairie de Loudéac.

Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet dématérialisé sécurisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6300>
Mme Joanna LECLERCQ est désignée commissaire enquêtrice. Elle recevra le public les :

Mairie de Loudéac 20 rue Notre-Dame - 22600 Loudéac - tél : 02 96 66 85 00	
Lundi 16 juin 2025	de 8h30 à 12h00
Samedi 28 juin 2025 (ouverture exceptionnelle)	de 9h00 à 12h00
Vendredi 18 juillet 2025	de 13h30 à 17h30

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de la société SERMIX à Matthieu DESBOIS, responsable de projet, SERMIX, à l'adresse électronique suivante : enquete_publice_sermix_loudeac@adm.com

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public en mairie de Loudéac et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.